

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Fipronil (0.4%) Formulation
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 37 McCarville Street
Charlottetown, PE C1E 2A7
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 2
Irritation oculaire : Catégorie 2A
Cancérogénicité : Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Thyroïde)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition pro-

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

longée.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Éthanol#	Alcool éthylique	64-17-5	$\geq 60 - < 80$
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	Butoxydiglycol	112-34-5	$\geq 10 - < 30$ *
Propane-2-ol	Alcool isopropylique	67-63-0	$\geq 10 - < 30$ *
2-Pyrrolidinone, 1-éthényle-, homopolymère, comp. avec de	Pyrrolidonéiodine polyvinyle	25655-41-8	$\geq 1 - < 5$ *

Fipronil (0.4%) Formulation

Version 6.2 Date de révision: 12/08/2025 Numéro de la FDS: 11396390-00007 Date de dernière parution: 06/18/2025
Date de la première parution: 05/30/2024

Iode			
Fipronil (ISO)	5-amino-1-[2,6-dichloro-4-(trifluoro-méthyl)phényl]-4-[(trifluoro-méthyl)sulfinyl]-1H-pyrazole-3-carbonitrile	120068-37-3	$\geq 0.1 - < 1^*$
tert-Butyl-4-méthoxyphénol	Phénol, (1,1-diméthyléthyl)-4-méthoxy-	25013-16-5	$\geq 0.1 - < 1^*$

Substance à déclaration volontaire

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Provoque une sévère irritation des yeux.
Susceptible de provoquer le cancer.
Susceptible de nuire au fœtus.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Il peut y avoir des effets neurologiques retardés, y compris un œdème cérébral.
Ne doit pas être confondu avec les composés organophosphorés!
Pas d'information disponible.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.
La distance de retour de flamme peut être considérable.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NO_x)
Composés de l'iode
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Évacuer la zone.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Enlever toute source d'allumage.
Ventiler la zone.
Utiliser un équipement de protection personnelle.
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.
Absorber avec un absorbant inerte.

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.
Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
Ne pas avaler.
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.
Se laver la peau soigneusement après manipulation.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage : Garder dans des contenants proprement étiquetés.
Garder hermétiquement fermé.
Garder dans un endroit frais et bien aéré.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.
Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts
Substances et mélanges auto-réactifs
Peroxydes organiques
Solides inflammables
Liquides pyrophoriques

Fipronil (0.4%) Formulation

Version 6.2 Date de révision: 12/08/2025 Numéro de la FDS: 11396390-00007 Date de dernière parution: 06/18/2025
Date de la première parution: 05/30/2024

Matières solides pyrophoriques
Les substances et les mélanges auto-échauffantes
Substances et mélanges qui, lorsqu'en contact avec l'eau, émettent des gaz inflammables
Produits explosifs
Gaz
Substances et mélanges extrêmement toxiques

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Éthanol	64-17-5	TWA	1,000 ppm 1,880 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	1,000 ppm	CA BC OEL
		VECD	1,000 ppm	CA QC OEL
		STEL	1,000 ppm	ACGIH
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	VEMP (fraction inhalable des particules et phase vapeur)	10 ppm	CA QC OEL
		TWA (Fraction inhalable et vapeur)	10 ppm	ACGIH
Propane-2-ol	67-63-0	STEL	400 ppm 984 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	200 ppm 492 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		STEL	400 ppm	CA BC OEL
		VEMP	200 ppm	CA QC OEL
		VECD	400 ppm	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	400 ppm	ACGIH
Fipronil (ISO)	120068-37-3	TWA	2 µg/m ³ (OEB 4)	Interne
Autres informations: Peau				
		limite d'essuyage	20 µg/100 cm ²	Interne

Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Temps d'échantillonnage	Concentration admissible	Base

Fipronil (0.4%) Formulation

Version 6.2 Date de révision: 12/08/2025 Numéro de la FDS: 11396390-00007 Date de dernière parution: 06/18/2025
Date de la première parution: 05/30/2024

Propane-2-ol	67-63-0	Acétone	Urine	Fin du quart de travail à la fin de la semaine de travail	40 mg/l	ACGIH BEI
--------------	---------	---------	-------	---	---------	-----------

Mesures d'ordre technique

: Les renseignements ci-dessous sont destinés aux sites d'exploitation et de fabrication pilotes/commerciaux à grande échelle. Pour les établissements plus petits, les cliniques ou les pharmacies, il convient de procéder à des pratiques d'évaluation des risques internes propres au site afin de déterminer les mesures de contrôle de l'exposition appropriées. Les risques pour la santé associés à la manipulation de ce produit dépendent de plusieurs facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, la forme physique et la quantité manipulée. Le cas échéant, utiliser des enceintes d'isolement, des systèmes de ventilation par aspiration à la source (par exemple, une enceinte de sécurité biologique, des enceintes à balance ventilée) ou d'autres systèmes de contrôle technique pour maintenir les concentrations atmosphériques en deçà des limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques aussi bas que raisonnablement possible.

Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Essentiellement, aucune manipulation manuelle permise. Utilisés des systèmes de traitement fermés ou des technologies de confinement.

En cas de manipulation dans un laboratoire, utiliser un cabinet de biosûreté proprement conçu, une hotte, ou d'autres dispositifs de confinement en cas de risque potentiel d'aérosolisation. Si le risque n'existe pas, manipuler sur des plateaux en chaîne ou paillasse.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques

Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques : Penser à doubler les gants. Prenez note que ce produit est inflammable, ce qui pourrait avoir un impact sur la sélection

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

- Protection des yeux : de la protection des mains.
Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.
Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées.
Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.
- Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.
D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées.
Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : vert foncé
- Odeur : Donnée non disponible
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
- pH : Donnée non disponible
- Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
- Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair : 15.9 °C
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

Inflammabilité (liquides)	:	Sans objet
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0.83 g/cm ³
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Sans objet
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	3 mm ² /s
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule		
Taille des particules	:	Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

dangereux

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Éthanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 10,470 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): 116.9 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 15,800 mg/kg

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 2,410 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 2,764 mg/kg

Propane-2-ol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 25 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

2-Pyrrolidinone, 1-éthényl-, homopolymère, comp. avec de l'iode:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 4,640 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,500 mg/kg

Fipronil (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 92 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0.36 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 354 mg/kg

tert-Butyl-4-méthoxyphénol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Lapin): 2,100 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Éthanol:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Irritation légère de la peau

Propane-2-ol:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

2-Pyrrolidinone, 1-éthényl-, homopolymère, comp. avec de l'iode:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Irritation de la peau

Fipronil (ISO):

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

Résultat : Pas d'irritation de la peau

tert-Butyl-4-méthoxyphénol:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

Éthanol:

Espèce : Lapin
Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Espèce : Lapin
Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

Propane-2-ol:

Espèce : Lapin
Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

2-Pyrrolidinone, 1-éthényl-, homopolymère, comp. avec de l'iode:

Espèce : Lapin
Résultat : Des effets irréversibles aux yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Fipronil (ISO):

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

tert-Butyl-4-méthoxyphénol:

Espèce : Lapin
Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Fipronil (0.4%) Formulation

Version 6.2 Date de révision: 12/08/2025 Numéro de la FDS: 11396390-00007 Date de dernière parution: 06/18/2025
Date de la première parution: 05/30/2024

Composants:

Éthanol:

Type d'essai : Test de gonflement des oreilles chez la souris (MEST)
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Souris
Résultat : négatif

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Type d'essai : Essai de maximisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Résultat : négatif

Propane-2-ol:

Type d'essai : Test de Buehler
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
Résultat : négatif

2-Pyrrolidinone, 1-éthényl-, homopolymère, comp. avec de l'iode:

Type d'essai : Essai de maximisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
Résultat : négatif

Fipronil (ISO):

Type d'essai : Test de Buehler
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
Résultat : négatif

tert-Butyl-4-méthoxyphénol:

Type d'essai : Test patch d'irritation répétés sur l'humain
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Résultat : négatif

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Éthanol:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

- Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif
- Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
- 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:**
- Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif
- Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Résultat: négatif
- Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
- Propane-2-ol:**
- Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif
- Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Résultat: négatif
- Fipronil (ISO):**
- Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif
- Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

mifère, in vitro
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de synthèse d'ADN non-programmée (UDS) avec les cellules du foie humain in vivo
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 486 de l'OECD
Résultat: négatif

tert-Butyl-4-méthoxyphénol:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Composants:

Propane-2-ol:

Espèce	:	Rat
Voie d'application	:	inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	:	104 semaines
Méthode	:	Directives du test 451 de l'OECD
Résultat	:	négatif

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

Fipronil (ISO):

Espèce	: Souris
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 78 semaines
Méthode	: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.32.
Résultat	: négatif

Espèce	: Rat
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 104 semaines
Méthode	: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.33.
Résultat	: positif
Remarques	: Le mécanisme ou le mode d'action n'est pas pertinent pour les humains.

tert-Butyl-4-méthoxyphénol:

Espèce	: Rat
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 104 semaines
Résultat	: positif

Espèce	: Hamster, mâle
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 24 semaines
Résultat	: positif

Cancérogénicité - Évaluation	: Évidence restreinte de cancérogénicité lors d'études chez des animaux
------------------------------	---

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

Composants:

Éthanol:

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
	Espèce: Souris
	Voie d'application: Ingestion
	Résultat: négatif

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération
	Espèce: Rat
	Voie d'application: Ingestion
	Méthode: Directives du test 415 de l'OECD
	Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Développement embryofœtal
	Espèce: Rat
	Voie d'application: Ingestion

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

Résultat: négatif

Propane-2-ol:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Fipronil (ISO):

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Lapin
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD
Résultat: négatif

tert-Butyl-4-méthoxyphénol:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Fécondité/développement embryonnaire précoce
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: positif

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Une certaine évidence d'effets néfastes sur le développement, sur la base d'expérimentations sur des animaux.

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Propane-2-ol:

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

2-Pyrrolidinone, 1-éthényl-, homopolymère, comp. avec de l'iode:

Voies d'exposition	: Ingestion
Organes cibles	: Thyroïde
Évaluation	: Identifié(e) comme pouvant produire des effets importants sur la santé chez les animaux à des concentrations supérieures à 10 à 100 mg/kg de poids corporel.
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Fipronil (ISO):

Voies d'exposition	: Ingestion
Organes cibles	: Système nerveux central, Reins
Évaluation	: Identifié(e) comme pouvant produire des effets significatifs sur la santé chez les animaux à des concentrations de 10 mg/kg de poids corporel ou moins.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Éthanol:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 1,730 mg/kg
LOAEL	: 3,200 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 90 jours

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 250 mg/kg
LOAEL	: 1,000 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 90 jours
Méthode	: Directives du test 408 de l'OECD

Espèce	: Rat
NOAEL	: ≥ 0.094 mg/l
Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 90 jours
Méthode	: Directives du test 413 de l'OECD

Espèce	: Rat
NOAEL	: $\geq 2,000$ mg/kg
Voie d'application	: Contact avec la peau
Durée d'exposition	: 90 jours

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

Propane-2-ol:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 12.5 mg/l
Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 104 Sem.

Fipronil (ISO):

Espèce	: Lapin
NOAEL	: 5 mg/kg
LOAEL	: 10 mg/kg
Voie d'application	: Contact avec la peau
Durée d'exposition	: 21 jours
Méthode	: Directives du test 410 de l'OECD

Espèce	: Rat, mâle
NOAEL	: 0.059 mg/kg
LOAEL	: 0.019 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 89 Sem.
Méthode	: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.33.

tert-Butyl-4-méthoxyphénol:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 50 mg/kg
LOAEL	: 250 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 8 mois

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Éthanol:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 14,200 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 5,012 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: ErC50 (Chlorella vulgaris (Algue d'eau douce)): 275 mg/l Durée d'exposition: 72 h EC10 (Chlorella vulgaris (Algue d'eau douce)): 11.5 mg/l Durée d'exposition: 72 h

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Oryzias latipes (médaka)): ≥ 79 mg/l
Durée d'exposition: 100 jr

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 9.6 mg/l
Durée d'exposition: 9 jr

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Protozoa (Protozoaire)): 5,800 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1,300 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): ≥ 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : EC10: $> 1,995$ mg/l
Durée d'exposition: 30 min

Propane-2-ol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 9,640 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): $> 10,000$ mg/l
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida): $> 1,050$ mg/l
Durée d'exposition: 16 h

2-Pyrrolidinone, 1-éthényl-, homopolymère, comp. avec de l'iode:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide)): 6.78 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: DIN 38412

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 3.23 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 4.91 mg/l

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : EC10 (boue activée): 270 mg/l
Durée d'exposition: 17 h
Méthode: DIN 38 412 Part 8

Fipronil (ISO):

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin)): 85.2 µg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (*Mysidopsis bahia* (Mysis)): 0.14 µg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (*Desmodesmus subspicatus* (Algues vertes)): 68 µg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (*Desmodesmus subspicatus* (Algues vertes)): 40 µg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (*Cyprinodon variegatus* (vairon à tête de mouton)): 2.9 µg/l
Durée d'exposition: 35 jr

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (*Mysidopsis bahia* (Mysis)): 0.0077 µg/l
Durée d'exposition: 28 jr

Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h

tert-Butyl-4-méthoxyphénol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Danio rerio* (poisson zèbre)): 1.56 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 2.3 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (Algues vertes)): 1.9 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (*Pseudokirchneriella subcapitata* (Algues vertes)): 0.25 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

Persistance et dégradabilité

Composants:

Éthanol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 84 %
Durée d'exposition: 20 jr

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 85 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directive d'essais 301C de l'OCDE
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

Propane-2-ol:

Biodégradabilité : Résultat: dégradable rapidement

BOD/COD : BOD: 1,19 (DBO5)
COD: 2,23
BOD/COD: 53 %

2-Pyrrolidinone, 1-éthényl-, homopolymère, comp. avec de l'iode:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Fipronil (ISO):

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 47 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directive d'essais 301B de l'OCDE

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Éthanol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.35

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1

Propane-2-ol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 0.05

2-Pyrrolidinone, 1-éthényl-, homopolymère, comp. avec de l'iode:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: < -3.1

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

Fipronil (ISO):

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Coefficient de bioconcentration (BCF): 321

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4

tert-Butyl-4-méthoxyphénol:

Bioaccumulation : Espèce: Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)
Coefficient de bioconcentration (BCF): 16 - 21

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.82
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Mobilité dans le sol

Composants:

Éthanol:

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 0.2

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Les contenants vides retiennent des résidus et peuvent être dangereux.
Ne pas mettre sous pression, découper, braser, souder, percer, meuler ni exposer de tels récipients à la chaleur, à la flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'allumage. Ils peuvent exploser et entraîner des blessures et/ou la mort.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 1987
Nom d'expédition : ALCOHOLS, N.O.S.
(Ethanol, Propan-2-ol)
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 3

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

Dangereux pour l'environnement : oui

IATA-DGR

UN/ID No.	: UN 1987
Nom d'expédition	: Alcohols, n.o.s. (Ethanol, Propan-2-ol)
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: Flammable Liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 364
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 353
Dangereux pour l'environnement	: oui

Code IMDG

No. UN	: UN 1987
Nom d'expédition	: ALCOHOLS, N.O.S. (Ethanol, Propan-2-ol, Fipronil (ISO))
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 3
EmS Code	: F-E, S-D
Polluant marin	: oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN	: UN 1987
Nom d'expédition	: ALCOOLS, N.S.A. (Éthanol, Propane-2-ol)
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 3
Code ERG	: 127
Polluant marin	: oui(Fipronil (ISO))

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS	: non établi(e)
CA. DSL	: non établi(e)

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

IECSC : non établi(e)

Liste canadiennes

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIH BEI	: ACGIH - Indices d'exposition biologique (BEI)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
ACGIH / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	: Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	: limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	: Valeur d'exposition de courte durée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MERCOSUR - L'accord pour la facilitation du transport des marchandises dangereuses; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR

Fipronil (0.4%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/18/2025
6.2	12/08/2025	11396390-00007	Date de la première parution: 05/30/2024

- (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 12/08/2025
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F